

ALGERIE

p.B.15.21.Alg. - HD/HN/bg

Berne, le 15 juin 1973

27 JUNI 73

Note au Chef du DépartementContentieux avec l'Algérie

Vieux de 10 ans, le contentieux entre la Suisse et l'Algérie est resté lourd mais non inaltérable.

Brièvement résumés, les problèmes majeurs ont été les suivants du côté suisse: emprisonnement de quelques-uns de nos nationaux, nationalisations et étatisations de biens suisses, caisses de pensions, confiscation de l'avion Juilliard, brouillage des émissions de radio Beromünster, rôle propalestinien que les Algériens ont joué lors des événements de Kloten, Würenlingen et Zerka.

Du côté algérien: Restitution des fonds Khider; refuge que des opposants politiques du régime ont trouvé en Suisse.

Notons que le Département s'est constamment efforcé d'alléger ce contentieux, tout en restant fermement sur ses positions face à la rigidité extrême de son interlocuteur.

Il convient de souligner dans ce contexte les quelques résultats positifs obtenus: "restitution" de l'avion Juilliard qui reste irréalisable puisque l'appareil n'est plus qu'un "wrack"; règlement de la question du brouillage des émissions de Beromünster; accord de double imposition entre SWISSAIR et AIR ALGERIE; tout récemment: issue positive pour les Algériens du procès concernant les fonds Khider.

./.



Les revendications des Suisses rapatriés d'Algérie demeurent la véritable pierre d'achoppement de nos relations bilatérales. Le refus de dédommager ce qui n'est pour eux qu'une conséquence d'une spoliation coloniale s'est érigée chez les Algériens en une véritable doctrine. Ils considèrent seul le fait qu'ils aient accepté de discuter la question "dédommagement" avec nous comme une concession majeure qu'ils n'ont pas fait à d'autres pays ayant des revendications bien plus importantes que les nôtres.

Le dialogue reste cependant ouvert et c'est dans ce contexte qu'il convient de ranger les entretiens du Chef du Département avec un Ministre d'Etat algérien en avril 1972, lors de la visite d'une mission de l'OUA à Genève ou l'envoi à Alger en septembre 1972 d'une délégation du Département dirigée par M. l'Ambassadeur Thalmann. Malheureusement cependant la position doctrinaire et inflexible des Algériens n'a pas bougé jusqu'à ce jour.

Aucune solution imaginable n'est laissée de côté et le sort de nos anciens ressortissants d'Algérie demeure une de nos préoccupations majeures. Mais il ne faut pas se faire des illusions. Il reste extrêmement difficile d'aboutir à des résultats concrets, ceci nonobstant le fait que nous nous rendions parfaitement compte que la patience de nos compatriotes spoliés en Algérie ait déjà été soumise à une dure épreuve.

*U. G. G.*